



ex époux part à l'étranger, recalcul de pension

Par congo, le 31/03/2009 à 13:21

Je suis divorcée depuis 2 ans, j'ai deux enfants issus de ce mariage qui ont 6 et 7 ans et demi. Nous pratiquons actuellement une "presque garde alternée" et le père verse une pension pour l'éducation des enfants (400E pour les 2).

Mais à la rentrée de septembre 2009, il part à l'étranger pour trois ans après une demande de mutation qu'il a faite lui même (donc pas obligé du tout!).

J'aurai donc les enfants à charge à temps plein, sans qu'il puisse assurer son droit de visite et d'hébergement actuel. Son salaire sera très supérieur et les conditions de garde changeant je pense pouvoir lui **demandeur une revalorisation de la pension alimentaire mais comment l'évaluer?**

% des revenus? existe t'il un cadre juridique clair?

Par avance, merci.